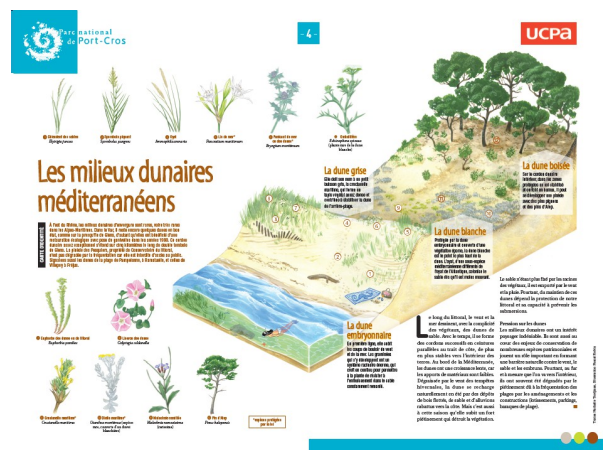


Éducation à l'environnement pour un développement durable : inauguration et animation du parcours éducatif de l'UCPA

Mardi 4 juillet 2017 à partir de 17h, le Parc national de Port-Cros et le centre UCPA Hyères (union nationale des centres sportifs de plein air) organisent une journée d'information annuelle pour les encadrants et saisonniers de l'UCPA sur le site de la Badine. Rendez-vous autour du tout nouveau parcours éducatif pour son inauguration.

Dans le cadre de son action d'éducation à l'environnement, le Parc national de Port-Cros favorise les démarches partenariales pour permettre la mise en place de projets pédagogiques pluridisciplinaires intégrant des approches scientifiques, socio-économiques, historiques, et culturelles. Celui-ci a pour vocation la sensibilisation aux enjeux de l'écoresponsabilité du plus grand nombre dont les acteurs du tourisme de demain. Des sessions d'information des encadrants sont organisées chaque année.



Plus de photos disponibles sur demande

Contact presse : Morgane Constantin
Tél : +33 (0)4 94 12 89 35 - Fax : +33 (0)4 94 12 82 31
morgane.constantin@portcros-parcnational.fr

Parc national de Port-Cros - Castel Sainte-Claire
181, allée du Castel Sainte-Claire - BP 70220 - 83406 Hyères Cedex

Le parcours éducatif sur le site de l'UCPA

Le Parc national de Port-Cros à travers son journal « [L'attitude mer](#) » a proposé en une vingtaine de pages de suivre l'actualité de ce territoire d'exception et des hommes qui y travaillent, de redécouvrir la faune et la flore ainsi que le patrimoine culturel. Une rubrique intitulée « Coup d'loupe » propose un zoom sur les habitats, les espèces (terrestres ou marines) ou les usages spécifiques au territoire du Parc national.

Fort du succès de cette rubrique, le Parc national de Port-Cros avec l'UCPA a décidé de décliner la formule sous forme de panneaux éducatifs installés à la Badine dans la structure de l'UCPA. Une sélection a été faite, il va ainsi être possible d'en apprendre plus sur des sujets incontournables : la posidonie, le goéland leucophaée, l'olivier, les milieux dunaires, la forêt, sans oublier un panneau explicatif sur le Parc national de Port-Cros. D'autres panneaux viendront compléter l'ensemble prochainement. Les animateurs proposeront ainsi des parcours à la découverte de l'environnement immédiat de l'UCPA en plus des cours de sports nautiques pour compléter l'offre "classe de mer-nature" du catalogue : en savoir plus sur <http://www.ucpa-vacances.com/centre/france/hyeres/> >>

Un partenariat sport et nature gagnant-gagnant

L'UCPA et le Parc national de Port-Cros consolident leur partenariat local et leurs échanges de compétences lancés en 2013. Le Parc national assure l'éducation à l'environnement des stagiaires BP JEPS « Activités nautiques » (les encadrants) alors que l'UCPA prend en charge l'encadrement de plongée des collégiens en classes « Découverte du milieu marin par la pratique des activités subaquatiques ». On peut percevoir un intérêt marqué de la clientèle touristique pour les sujets liés à l'environnement local et une forte demande des futurs animateurs à être formés à faire découvrir la nature et le territoire. L'UCPA, soutenu par le Parc national, tient à répondre à cette évolution de la société en proposant des séjours qui mêlent sport, nature et environnement. En 2016 et en 2017, les deux structures ont travaillé à la mise en place du parcours éducatif sur le site même de l'UCPA.

Par cette action, le Parc national de Port-Cros entend répondre à l'ambition 5 de sa charte « Préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire »

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans à partir de janvier 2017. Elle concerne à la fois les cœurs et l'aire d'adhésion. La charte définit des objectifs pour la protection du patrimoine des cœurs (l'île de Port-Cros et la majorité de l'île de Porquerolles) et des orientations pour le développement durable du territoire. Elle est un outil de gestion et d'animation du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Sur les 270 mesures inscrites dans la charte du parc national de Port-Cros, 47 mesures « prioritaires » sont mises en œuvre dans le premier programme triennal d'action qui couvre la période 2017-2019.

Cette action conduite par les services de l'Établissement répond à une mesure de la Charte :

- « Définir une stratégie partenariale de l'offre éducative et la labelliser « Parc national de Port-Cros ». » [Plus d'information en ligne >>](#)

CONTACTS

Madeleine Vailloux, Tél. 06 63 51 51 39 ; mél. mvailloux@ucpa.asso.fr
Responsable des activités UCPA Hyères

Franck Alary, Tél. 06 07 28 15 40 ; mél. franck.alary@portcros-parcnational.fr
Chargé de missions éducation à l'environnement
service Tourisme Durable, Accueil et Valorisation des patrimoines

Pour plus d'informations, consultez notre [espace presse >>](#)